



Prévention des incendies du Canada

Travailler avec les secteurs privé et public afin de promouvoir la sécurité-incendie par l'éducation

SÉCURITÉ À LA FERME

Conseils de sécurité

- Installer des avertisseurs de fumée à l'intérieur et à l'extérieur de toutes les chambres à coucher et dans les principaux bâtiments.
- Installer les extincteurs qui conviennent dans les zones clés.
- De concert avec le service d'incendie local, établir un plan d'évacuation pour la famille et les employés et faire des exercices. Déterminer un lieu de rencontre.
- Déterminer qui pourrait avoir besoin d'aide (les personnes âgées ou handicapées).
- S'assurer que les bâtiments soient suffisamment espacés.
- Maintenir une réserve d'eau suffisante dans les citernes et les abreuvoirs et voir à ce que l'accès à la source d'eau soit facile.
- Faire en sorte que l'équipement de protection contre l'incendie soit accessible.

Liste de contrôle

- Placer le numéro du service d'incendie en vue près de chaque téléphone.
- S'assurer que le câblage soit vérifié et répond aux normes.
- S'assurer que tout l'appareillage électrique est approuvé par un organisme de certification reconnu à l'échelle nationale.
- Remplacer le câblage usé et n'utiliser que des coupe-circuits de 15 ampères, à moins d'avis contraire.
- Retirer le câblage et l'éclairage des zones humides.
- Installer des affiches « Défense de fumer » dans tous les bâtiments.
- Vérifier les extincteurs régulièrement et les maintenir en bon état de fonctionnement.

Machinerie/Équipement : Propreté, sécurité et vérification

- Avant d'installer l'équipement de chauffage, vérifier qu'il soit conforme aux normes en vigueur et se renseigner sur les exigences en matière d'assurance.
- Voir à ce que la pompe ait son propre circuit électrique et soit installée assez loin des bâtiments, pour que la pression de l'eau ne soit pas réduite s'il y a un incendie à combattre.
- Ravitailler en carburant l'équipement et les moteurs thermiques à l'extérieur, lorsqu'ils sont refroidis, et jamais lorsqu'ils sont en marche.
- S'assurer que les séchoirs à récolte soient équipés de mécanismes qui permettent d'arrêter l'ensileuse souffleuse ou de fermer les registres quand la température devient trop élevée dans la chambre de transfert thermique.
- Ne jamais utiliser de séchoirs de fabrication domestique.

Habitudes sécuritaires

- Désigner des endroits où il est permis de fumer, loin des granges, des récoltes, des provisions ou des matières inflammables.
- Vérifier les règlements de votre localité avant de brûler quoi que ce soit.
- Brûler les débris dans un incinérateur muni d'un pare-étincelles, JAMAIS en plein vent.
- Garder un seau d'eau à proximité.
- Ne jamais faire brûler les champs.
- Ne pas utiliser de fumigants près d'une flamme nue ou d'un équipement électrique.
- Nettoyer! Enlever tous les déchets de la propriété.
- Repeindre les surfaces abîmées par le temps et remplacer les clôtures et le bois pourris.

Entreposage sécuritaire : L'inflammation spontanée des récoltes peut causer un incendie

Avant l'entreposage

- Assurer une ventilation adéquate.
- Voir à ce que les récoltes - foin, luzerne, trèfle, soja - soient bien séchées et convenablement traitées.
- S'assurer que les grains humides ne dépassent pas le seuil d'humidité sécuritaire.
- Faire une inspection régulière pour détecter les risques d'échauffement : tas de fumier, chiffons enduits d'huile ou de peinture.
- Réparer les toits et les ouvertures qui coulent afin de protéger les récoltes contre l'humidité.

Au cours de l'entreposage

- Faire une inspection quotidienne pour déceler les vapeurs, les odeurs irritantes, les zones humides et les dégagements de fumée présents dans le foin entassé depuis plusieurs semaines.
- Les produits pétroliers doivent être entreposés en surface à au moins 12 mètres (40 pieds) de tout bâtiment, dans un réservoir ou un contenant incombustible. Dans tous les cas, les tuyaux de ventilation doivent avoir au moins 3 centimètres (1 1/4") de diamètre intérieur et être munis d'un capuchon à l'épreuve des intempéries.
- Les produits pétroliers doivent être extraits des réservoirs d'entreposage à l'aide de matériel de pompage approprié.